

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE BONAVENTURE  
VILLE DE PASPÉBIAC



**AVIS DE PUBLICATION  
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-446  
CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS**

---

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné que le conseil de la Ville de Paspébiac a adopté, à sa séance ordinaire du 14 août 2017, le règlement numéro 2017-446 ;

**QUE** le règlement numéro 2017-446 a pour objet d'assurer la sécurité et la tranquillité des endroits publics sur le territoire de la Ville de Paspébiac ;

**QUE** ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Ville de Paspébiac ;

**QUE** conformément aux *articles 361 et 362 de la Loi sur les cités et villes*, ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication par un avis public signé par le greffier.

Donné à Paspébiac, ce 29<sup>e</sup> jour du mois d'août 2017.

Me Karen Loko  
Greffière